



## Service des Etudes Interdisciplinaires en Santé

### TARIFS POUR L'ANNEE 2023-24

(sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration)

*Rappel* : Conformément au vote du CA du 13 juillet 2010, à compter de l'année universitaire 2011/2012, les droits de base applicables aux différents DU, AEU correspondront au niveau identifié de la formation (L,M,D).

#### Droits d'inscription dans les diplômes nationaux :

- Le droit de base est de 170€ pour les diplômes de « niveau » Licence et de 243€ pour les diplômes de « niveau » Master (somme utilisée pour le fonctionnement général de l'Université).
- Le droit spécifique est fixé par le CA de l'Université sur proposition du responsable de l'enseignement et après avis du CCEM. Cette somme doit subvenir aux frais de fonctionnement, aux heures des coûts d'enseignement de la formation, notamment lorsqu'elles sont assurées par des intervenants non statutaires
- A cela s'ajoute, pour les étudiants en Formation Initiale, la CVEC d'un montant de 100€.

**ATTENTION** : Pour les étudiants inscrits en FC le règlement des frais d'inscription et de formation sera à effectuer à réception de la ou des facture(s) établies par le service FOCAL de l'UCBL. Les factures seront adressées aux stagiaires (ou aux organismes prenant en charge la formation) en suivant l'échéancier indiqué sur le contrat ou la convention de formation professionnelle qui sera établi(e) à réception du bulletin d'inscription. Pour les étudiants en FI, le règlement sera demandé après l'inscription

<b>Recherche clinique de l'idée à la publication</b> Droit de base niveau Master D.U. – 1 an	F.I. : 700 €  F.C. 2 000 € / an	Professeur MATILLON RECIF, Domaine Laënnec 69372 Lyon cedex 08 Secrétariat : <a href="#">Charlotte Barthe</a> (0478785764)
--	---------------------------------------	--